

1 - Brésil : un pays géopolitiquement satisfait.

2 - Capitaine de Vaisseau (Marine) VALLIM Ricardo (Brésil)

3 - 28 janvier 1999

4 - Division A

5 - Mémoire de géopolitique

6 - Le Brésil possède tous les éléments géopolitiques essentiels (espace vital, matières premières, position géographique...) pour devenir une grande puissance.

7 - Mots clefs : géopolitique ; Brésil ; Amérique du Sud ; Tordesillas.

8 - GVALLIMR2801

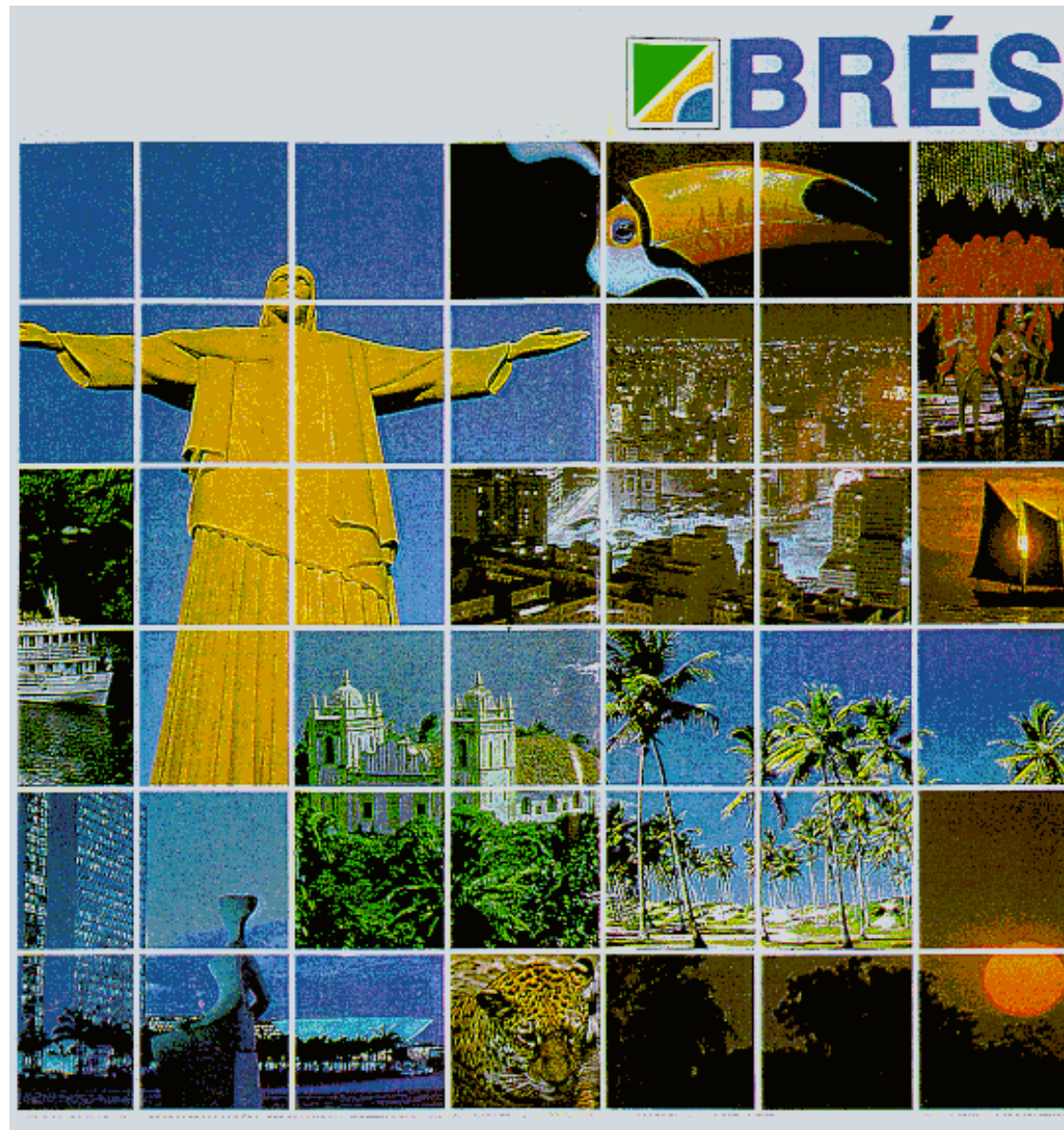


MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



Le Brésil : un pays géopolitiquement satisfait

CV RICARDO VALLIM



LE BRESIL - UN PAYS GEOPOLITIQUEMENT SATISFAIT

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I - LA FORMATION DE LA NATION BRESILIENNE

1.1- L'importance géopolitique de la ligne de Tordesillas

1.2- Le noyau géopolitique du Brésil

1.3- L'évolution territoriale du Brésil

1.4- Les facteurs qui ont contribué à la formation d'une seule nation

1.5- L'achèvement de l'espace territorial brésilien

1.6- Caractéristiques géopolitiques du territoire brésilien

II - LES ESPACES IMPORTANTS POUR LE BRESIL

2.1- L'Atlantique Sud

2.1.1- L'importance géopolitique

2.1.2- L'Antarctique

2.1.3- La politique sud-atlantique du Brésil

2.2- L'Amazonie

2.2.1- Caractéristiques générales

2.2.2- Les convoitises internationales sur l'Amazonie

2.2.3- La politique interieure du Brésil en Amazonie

2.2.4- La politique extérieure vis à vis de l'Amazonie

III - LE BRESIL DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL

CONCLUSION

ANNEXES : 10 CARTES

LE BRESIL, UN PAYS GÉOPOLITIQUEMENT SATISFAIT

La géopolitique étudie la relation entre la politique et la géographie des Etats. Elle montre l'aspect continu de certaines actions de ceux-ci au fil du temps, en raison de l'influence dictée par la géographie.

Cela explique, par exemple, pourquoi certains Etats enclavés ont, en permanence, pour objectif politique d'acquérir une sortie vers la mer.

Ainsi la géopolitique cherche-t-elle à comprendre les événements en fonction de facteurs qui perdurent dans le temps et qui constituent la cause première de différents événements politiques dans le cadre des nations.

C'est pour cela que l'on peut se demander si le Brésil possède les facteurs géopolitiques essentiels pour devenir une grande puissance dans l'avenir, même si cela ne constitue pas un objectif spécifique de l'Etat brésilien. Autrement dit, il faut se demander s'il est un pays géopolitiquement satisfait.

Oui, assurément, car il dispose de vastes étendues territoriales et maritimes, de richesses importantes, d'une population nombreuse et homogène, joints à d'autres facteurs géopolitiques spécifiques.

Ainsi, pour bien comprendre les intérêts, les possibilités, les orientations et la position du Brésil par rapport au contexte international, est-il nécessaire de dresser tout d'abord, dans une

optique géopolitique, une rétrospective historique de la formation de la nation brésilienne, c'est-à-dire, de son peuple et de son territoire.

Afin de conférer une plus grande clarté à cette rétrospective " géo-historique ", chaque fois qu'il sera nécessaire, une comparaison sera faite entre ce qui s'est passé en Amérique espagnole et en Amérique portugaise, avant d'exposer certaines caractéristiques géopolitiques du territoire brésilien.

Puis, seront étudiés certains " espaces " que le Brésil considère comme prioritaires, tels l'Atlantique Sud et l'Amazonie.

Ensuite, quelques aspects du contexte international seront abordés pour décrire le panorama des facteurs favorables et défavorables pour le développement du Brésil.

Enfin, les grandes lignes qui orientent l'action du Brésil sur la scène internationale seront présentées, ainsi que les facteurs géopolitiques qui favorisent la poursuite des objectifs d'Etat du Brésil pour lui assurer une plus grande place dans le concert des nations.

I- LA FORMATION DE LA NATION BRÉSILIENNE

1.1- L'IMPORTANCE GÉOPOLITIQUE DE LA LIGNE DE TORDESILLAS (CARTE I)

Au cours du XVe siècle, le Portugal et l'Espagne cherchaient à atteindre les Indes par voie maritime pour obtenir le monopole du commerce des épices avec cette région orientale. Les difficultés imposées par les Turcs ottomans pour pratiquer ce commerce à travers le Moyen-Orient ont contribué à cette entreprise.

Pour atteindre cet objectif, ces pays, compte tenu de la position géographique qu'ils occupaient en Europe, devaient, obligatoirement, traverser l'océan Atlantique. Cet océan a, en conséquence, pris une importance capitale dans la concrétisation de l'ambition des deux pays.

Dès la première moitié du XVe siècle, les Portugais ont occupé plusieurs points stratégiques dans l'océan Atlantique, tels les Açores, Madère, les Canaries, le Cap-Vert (carte 1). Cette expansion, caractérisée par ces premières conquêtes, montrait déjà que le Portugal avait comme projet non seulement la formation d'un empire économique, mais aussi l'objectif géopolitique de " contrôle " de l'Atlantique pour maintenir son futur monopole commercial maritime avec les Indes.

Bartolomeu Dias, en 1488, lorsqu'il atteignit le Cap de Bonne Espérance, a apporté au Portugal la confirmation qu'il était possible d'arriver aux Indes par voie maritime, en contournant l'extrême sud du continent africain (carte 1).

Christophe Colomb, en 1492, découvre, au profit de la couronne espagnole, l'Amérique en abordant les îles Caraïbes.

Afin d'éviter la montée de conflits entre le Portugal et l'Espagne, compte tenu des intérêts en jeu, une des bulles papales *Inter Caetera*, celle des 3 et 4 mai 1493, instaura un " partage du monde " entre ces deux pays. Un méridien fut établi à 100 lieues à l'Ouest des îles du Cap-Vert. La région orientale revenait au Portugal, et la partie occidentale à l'Espagne.

Ces bulles papales ne répondaient pourtant pas aux intérêts portugais, compte tenu de la connaissance qu'ils avaient déjà de l'océan Atlantique, connu à l'époque sous le nom de Mer-Océan.

Poursuivant l'objectif politique de garder l'océan Atlantique entre leurs mains, et hors d'atteinte des intérêts d'autrui, le Portugal réussit à mettre sur pied un nouveau traité avec l'Espagne, le 7 juin 1494. Celui-ci est communément connu sous le nom de Traité de Tordesillas, même si son nom officiel est " Traité de Répartition de la Mer-Océan ", ou tel qu'il est cité dans d'autres publications, à savoir " Capitulation de la Partition de la Mer Océan ". A travers ce traité, le Portugal réussit à obtenir une étendue plus grande de l'Atlantique, vu que le méridien de séparation s'est déplacé des 100 lieues de départ à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert.

Il en découle qu'une partie appréciable de l'actuel territoire brésilien a été garantie au gouvernement portugais (carte 1), démontrant que l'une de ses ambitions géopolitiques touchait également au " partage des terres occidentales ".

L'objectif principal du Portugal s'est concrétisé en 1498, avec l'arrivée de Vasco da Gama aux Indes, par voie maritime, en contournant le sud du continent africain (carte 1) ;

En 1500, Pedro Alvares Cabral a rendu officielle la possession du Brésil par la couronne portugaise, concrétisant ainsi le second objectif du Portugal, à savoir, l'obtention de terres, toujours dans la partie occidentale de l'Atlantique Sud (carte 1), ayant pour objectif sa domination complète.

Comme nous l'avons vu, le Portugal a poursuivi avec ténacité ses objectifs géopolitique et géo-économique. Les événements auxquels on assista ne furent pas l'œuvre du pur hasard, mais plutôt la conséquence d'un planification bien conçue par le Portugal pour atteindre ses objectifs d'Etat.

En résumé, nous pouvons conclure :

- que le Portugal a atteint son objectif de découvrir le chemin maritime vers les Indes afin d'exercer le monopole du trafic commercial des épices venant de cette région;
- qu'à travers le Traité de Tordesillas, la partie plus importante de l'océan Atlantique et l'océan Indien sont pratiquement restés sous l'influence du Portugal, ne laissant à l'Espagne que la partie plus occidentale de l'Atlantique et le Pacifique; et
- que le Traité de Tordesillas a aussi démontré l'objectif géopolitique du Portugal de posséder un territoire en Amérique du Sud, car si ce n'était pas le cas, les 100 lieues arrêtées par la bulle *Inter Caetera* se seraient avérées suffisantes pour que le Portugal atteigne les Indes par voie maritime.

1.2 - LE NOYAU GÉOPOLITIQUE DU BRÉSIL (CARTE I)

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la ligne de Tordesillas, établie à 49° de longitude ouest, a constitué la première frontière politique du Brésil. Elle en a défini, non seulement la limite ouest initiale, mais elle a aussi permis l'intégration d'une importante bande littorale sur l'Atlantique, dont l'étendue correspond pratiquement aux dimensions actuelles du littoral brésilien.

Ainsi, la ligne de Tordesillas, en établissant le noyau géo-historique du Brésil, base de départ de la nation brésilienne, a joué un rôle fondamental dans la division de l'espace territorial sud-américain.

Le Traité de Tordesillas a séparé géopolitiquement les côtes de l'Atlantique de celles du Pacifique, rendant l'Amérique portugaise plus proche de l'Europe et de l'Afrique. De là découle l'avantage du positionnement dont jouit le Brésil aujourd'hui dans le contexte sud-américain. A l'Amérique espagnole est revenu le territoire à l'ouest de la ligne de Tordesillas, plus isolé. Pour atteindre les terres sur les bords du Pacifique, il fallait que soit parcourue la longue route maritime par le sud du continent américain, ou emprunté les difficiles routes terrestres.

L'Amérique espagnole baignée par le Pacifique, en raison de son isolement, a été moins exposée aux invasions. En revanche, le noyau géo-historique brésilien a subi de nombreuses attaques, invasions et tentatives d'installations de la part, notamment, des Français et des Hollandais.

Ainsi, le Portugal a dû faire beaucoup d'efforts pour asseoir sa domination sur le noyau géo-historique brésilien. L'existence de nombreux fortins, forts et forteresses coloniales le long du littoral, illustrent l'effort fait par les Portugais pour le défendre.

Le relief peu élevé et l'accès plus facile de la côte brésilienne ont facilité l'agrégation des premières aires de population, puis la mise en place d'un " front unique " d'expansion, ce qui a contribué à l'unité du noyau géopolitique du Brésil.

En revanche, la ligne de Tordesillas a légué à l'Amérique du Sud espagnole le rude espace de la Cordillère des Andes, ce qui a entraîné un phénomène de " disjonction ", qui a divisé le territoire en " trois fronts " : le noyau d'expansion des Caraïbes, celui du Pacifique et celui de l'Atlantique (carte 2). Ce fait a contribué à la formation de plusieurs noyaux géo-historiques qui se sont, par la suite, transformés en différentes Républiques.

Cela explique en grande partie l'importante surface du Brésil dans le contexte sud-américain.

1.3 - L'ÉVOLUTION TERRITORIALE DU BRÉSIL (CARTE 3)

Le gouvernement portugais, en 1532, a divisé initialement son territoire sud-américain en 15 régions administratives, appelées " Capitaineries Héréditaires " (carte 3). Elles consistaient en des bandes de terres parallèles les unes aux autres, comprises entre l'Atlantique et la ligne de Tordesillas. Les Capitaineries furent concédées en échange de certaines obligations envers la couronne portugaise, comme de les coloniser et de les défendre. Un tel geste visait à accélérer

l'occupation du territoire brésilien, à le protéger du harcèlement des étrangers, surtout des Français, et à empêcher une éventuelle avancée espagnole sur la frontière ouest, compte tenu de la difficulté, à l'époque, de préciser les limites établies par la ligne de Tordesillas.

Trois centres urbains - Recife, Salvador et São Vicente (carte 3) - ont, à l'époque, exercé un rôle géopolitique de " cohésion ", contrairement à ce qui s'est passé en Amérique espagnole, où les centres de population ont exercé un " rôle de dispersion ". Recife, au nord, a attiré les Capitaineries du Rio Grande et d'Itamaracá, de même que les noyaux formateurs de l'État du Maranhão. Salvador a incorporé les territoires d'Ilhéus et de Porto Seguro . São Vicente, en direction du sud et de l'ouest, a étendu son influence vers des régions déjà occupées par les Etats de São Paulo, Santa Catarina, Goiás, Minas Gerais et Mato Grosso do Sul (carte 7).

Ainsi, ces " centres de cohésion " ont-ils réalisé l'unification territoriale du noyau géopolitique brésilien, en passant par-dessus la division géopolitique artificielle instaurée par le système des Capitaineries Héritaires.

Une fois réalisée l'unité politique initiale du Brésil, les Portugais entreprirent leur marche vers l'ouest , en cherchant, comme les Espagnols, à relier les plaines de la Plata et de l'Amazone.

Les plaines occupées par les bassins fluviaux de la Plata et de l'Amazone ont en effet servi de " portes de pénétration ", et ont facilitées les liaisons entre ces deux importants bassins.

Les Espagnols, ont connu plus de succès dans le sud (bassin de la Plata), ce qui explique le rétrécissement du territoire méridional du Brésil. En contrepartie, les Portugais ont connu un plus grand succès dans le Nord (Amazonie) et à l'Ouest (plateau brésilien), ce qui a provoqué l'élargissement de l'espace brésilien sur l'axe est-ouest.

A l'intérieur de l'Amérique du Sud, il y avait une vaste zone très peu peuplée entre les noyaux de colonisation portugaise et espagnole, constituant une " zone géopolitique neutre ", c'est-à-dire sans conflits. Par ailleurs, de 1580 à 1640, durant l'Union Ibérique, entre les couronnes portugaise et espagnole, la ligne de Tordesillas, qui divisait les territoires espagnol et portugais en Amérique du Sud, avait perdu formellement toute raison d'être. Cela a permis alors l'avancée pacifique et légale des Portugais en direction de l'ouest et du nord (carte 4), et a entraîné l'appropriation des sources des principaux fleuves formateurs du bassin de la Plata et d'une grande partie de l'Amazonie par le Portugal. De nombreuses villes et fortifications ont été édifiées dans cette région. Après la dissolution de l'Union Ibérique, le Portugal a conservé ses fiefs, puisqu'il les avait conquis et colonisés, de façon pacifique, avec le consentement de l'Espagne. Le Traité de Madrid, signé en 1750, consacrant le principe de l'" uti possidetis " (droit de possession par l'usage), n'a fait que ratifier légalement ce qui, de fait, était déjà portugais.

En conséquence, le Portugal avait, dès le XVII siècle, pratiquement établi les actuelles frontières du Brésil.

1.4 - LES FACTEURS QUI ONT CONTRIBUE A LA FORMATION D'UNE SEULE NATION

La formation de la nation brésilienne s'est faite sur le modèle de la nation portugaise. De ce pays, le Brésil a hérité sa langue, la majorité de ses us et coutumes, et, surtout, le sentiment de cohésion, facteur également marquant du Portugal.

Le *Condado Portucalense* (Portugal initial), noyau géo-historique du Portugal, a surgi au bord de l'Atlantique et s'est lancé de façon unifiée dans la guerre de reconquête, élargissant et maintenant intégré le territoire portugais.

Le Brésil, à travers son noyau géo-historique au bord de l'Atlantique, a vu le jour comme un Etat unifié. C'est comme Etat unifié qu'il a procédé à l'élargissement de son territoire.

En 1250, le Portugal a achevé son unité politique, grâce aux facilités offertes par son relief moins élevé que celui de l'ensemble de la péninsule ibérique. L'Espagne, en raison d'un terrain plus montagneux, n'a réussi son unification qu'en 1492, à la veille de l'expansion maritime, avec la réunion de la Castille et de l'Aragon et la prise de Grenade. Plusieurs différences régionales subsisteront toutefois à l'intérieur de ses frontières politiques. Elles durent encore aujourd'hui.

Dans le contexte américain, le même phénomène s'est répété. En 1822, obtenant son indépendance, le Brésil est entré, un et indivisible, comme nation, dans une nouvelle phase de sa vie politique. Son relief plus bas a exercé un rôle important comme facteur de " cohésion géopolitique ", tandis que l'Amérique espagnole se subdivisait en plusieurs pays, fruit de la régionalisation et de différences nationales. Le relief élevé a joué pour elle un rôle prépondérant comme facteur de dispersion géopolitique.

Sur les points de vue géopolitique, psychologique et social, la langue espagnole n'a pas constitué un lien suffisamment fort pour maintenir l'Amérique espagnole dans son intégrité. Pour ce qui est du Brésil, la langue portugaise a constitué un lien remarquable pour la formation de la nation brésilienne.

Des aspects géo-économiques ont aussi contribué à l'intégration et à la formation d'une seule nation (carte 4). Au Brésil, les activités économiques du début, telle que la plantation de canne à sucre, ont pris place près du littoral. Ainsi, l'océan Atlantique a facilité la liaison entre les différents noyaux de population, constituant un facteur de cohésion et d'intégration. Ce même océan a facilité les échanges et les communications outre-mer, principalement avec la métropole. Le Brésil a ainsi pu être plus directement influencé, pour ce qui est de la formation de sa nation, par les Portugais. Par la suite, quand certaines activités économiques se déplacèrent vers l'intérieur, comme l'exploitation minière, les activités pastorales se chargèrent d'unir les différents noyaux existant à l'intérieur du Brésil. Ce n'est pas ce qui arriva en Amérique espagnole. La colonisation espagnole, attirée par la richesse minière vers les Andes, a occupé plusieurs espaces physiques étanches, donnant jour par la suite à différents noyaux géo-historiques.

1.5 - L'ACHEVEMENT DE L'ESPACE TERRITORIAL BRÉSILIEN (CARTE 5)

Après l'indépendance du Brésil, la monarchie brésilienne (1822 à 1889) a transformé les Capitaineries en Provinces. Avec l'avènement du régime républicain (1889), les Provinces furent transformées en Etats. La ville de Rio de Janeiro, située sur le littoral, a été maintenue comme capitale du pays jusqu'en 1960. La capitale a, par la suite, été transférée à Brasilia, située à peu près, au centre du pays. Cela marque de façon ferme la volonté brésilienne d'occuper son espace dans sa totalité.

Sous la monarchie, des grandes unités territoriales existantes furent scindées, comme au nord dans le bassin amazonien, avec la création des Etats de l'Amazone et du Pará . De même, au sud, dans le bassin de la Plata, les Etats de São Paulo et du Paraná furent créés.

Au début de la monarchie, la Province Cisplatine a été détachée du Brésil, devenant l'actuel Etat de l'Uruguay. Ce territoire était disputé par l'Espagne et le Portugal afin de contrôler l'embouchure du Rio de la Plata. Celle-ci permettait en effet l'accès plus facile à certaines parties du territoire brésilien. L'Uruguay a alors exercé un rôle d'état tampon entre le Brésil et l'Argentine durant tout le XIXe siècle.

En 1903, l'actuel État de l'Acre (carte 5) fut annexé au Brésil. Acheté à la Bolivie, il est d'une superficie pratiquement semblable à celle de l'Uruguay. Il parachève ainsi l'actuelle configuration territoriale brésilienne.

Durant la Seconde Guerre mondiale, pour des raisons géo-stratégiques, l'archipel de Fernando de Noronha (carte 5), distant de 345 km de la côte nord-est brésilienne, fut transformé en Territoire. Il est rattaché actuellement à l'État de Pernambuco. Cet archipel est le point de l'espace brésilien le plus proche de l'Europe et de l'Afrique, et contrôle la " zone d'étranglement " de l'Atlantique dans le sens nord-sud.

C'est aussi durant la Seconde Guerre mondiale (1943) que furent créés cinq autres unités politico-administratives (carte 5), dans les régions les moins peuplées, afin de réduire le contraste " littoral-intérieur ". Trois territoires, devenues par la suite des états, furent implantés dans la région amazonienne (Amapa, Rio Branco - l'actuel Roraima, et Guaporé - l'actuel Rondônia) , et deux autres sur la frontière ouest, dans la région de la Plata (Iguaçu et Ponta Porã). Par contre, ces deux territoires - Iguaçu et Ponta Porã - ont par la suite été supprimés et intégrés aux états déjà existants.

Plus récemment (1977), les sphères d'influence des bassins amazonien et de la Plata ont été déterminantes dans la division de l'État de Mato-Grosso en deux Etats (carte 6). La région nord, sous l'influence du bassin amazonien, a conservé le nom de Mato-Grosso. La région sud, sous l'influence du bassin de la Plata, a été appelée Mato-Grosso do Sul.

L'espace occupé par ces deux Etats est important du point de vue géopolitique, car il constitue le centre géographique de l'Amérique du Sud, et, donc, se trouve à égale distance des océans Atlantique et Pacifique. Il constitue un carrefour naturel entre les pays sud-américains et les différentes régions du Brésil.

Il a, pour cette raison, représenté un espace tampon contre les attaques extérieures, non seulement espagnoles mais aussi ultérieurement paraguayennes .

Les îles océaniques brésiliennes telles Fernando de Noronha et Trindade, n'ont pas eu la même importance géopolitique que celles d'Amérique Centrale et d'Afrique. Dans ces deux dernières régions, les îles ont servi de tremplin à l'expansion du pouvoir politique sur des continents à la pénétration plus difficile. Dans le cas du Brésil, les facilités d'accès dues au relief ont dispensé d'utiliser ces îles comme plates-formes de projection.

Actuellement, le Brésil est composé de 26 Etats et d'un District Fédéral (carte 7) où se situe la capitale du pays, Brasilia (carte 7).

1.6 - CARACTERISTIQUES GEOPOLITQUES DU TERRITOIRE BRESILIEN (CARTE 8)

Le Brésil a atteint à partir de son noyau géo-historique (2 800 000 km²) la superficie actuelle de 8 511 965 km², et présente approximativement la forme d'un triangle.

L'espace brésilien est coupé de façon inégale par la ligne de l'Équateur. La région située au nord de l'Équateur fait 598 656 km² et celle du sud 7 913 309 km², situation qui positionne le Brésil comme un pays de l'hémisphère sud. Le tropique du Capricorne le coupe dans la région sud (São Paulo). Ainsi, près de 92% de son territoire se trouve localisé en zone intertropicale.

Renner classe les pays, pour ce qui est de leur forme, en quatre types : les fragmentés, les découpés, les compacts et les allongés. Le Brésil n'entre pas dans les deux premières formes et plutôt, même si cela peut sembler antinomique, dans les deux dernières catégories.

Les " fragmentés " sont les états formés par des îles, ce qui n'est évidemment pas le cas du Brésil.

Ce n'est pas non plus un État " découpé ", ce qui faciliterait les échanges commerciaux, mais ce qui, en temps de guerre, aurait le désavantage de faciliter les invasions.

Le Brésil est un pays de " forme compacte ", car il présente une équidistance entre les points extrêmes de son territoire. Dans le sens nord-sud il fait 4 307 km et dans le sens est-ouest 4 336 km.

Traversé par plusieurs parallèles et méridiens, le Brésil, outre le fait d'être un pays " compact ", a aussi les caractéristiques de pays " allongé ".

Son grand allongement dans le sens est-ouest contribue à réduire le déséquilibre culturel conséquence en général de l'allongement dans le sens nord-sud.

Concernant les aspects de " continentalité " et de " maritimité ", le " coefficient de continentalité " de Everardo Backeuser positionne le Brésil comme un pays du type continental. Cela découle du rapport de 2/1 entre la longueur de sa frontière terrestre, 15 719 km, et celle de sa frontière maritime, 7367 km.

Mais, par ailleurs, Golbery do Couto e Silva le classe comme un " pays maritime ", dans la mesure où, conformément à son concept, la plus grande partie de la surface du Brésil se trouve à moins de 1000 km du littoral, et répartie de la façon suivante :

- 18% à moins de 250 km du littoral ;
- 42% entre 250 km et 1000 km du littoral ;
- 40% à plus de 1000 km du littoral.

On constate également que les zones littorales sont les plus peuplées.

Ainsi, la nature du Brésil est-elle perçue par certains géopoliticiens comme de type " continental ", par d'autres, comme de type " maritime ", et enfin par d'autres encore, comme de type mixte, c'est-à-dire, " maritimo-continentale ". **Cela traduit bien le caractère dual de sa nature profonde et l'équilibre serein qui en résulte au plan géopolitique.**

II - LES ESPACES IMPORTANTS POUR LE BRESIL

2.1 - L'ATLANTIQUE SUD (CARTE 9)

2.1.1 - L'IMPORTANCE GEOPOLITIQUE

Comme nous l'avons vu précédemment, la découverte du Brésil s'est effectuée par l'Atlantique Sud. Le noyau géo-historique brésilien s'est établi sur ses rives. C'est aussi lui qui a permis le maintien de l'intégrité du territoire brésilien, car il fut la principale voie de communication entre les différentes régions du Brésil à une époque où les communications par terre étaient difficiles.

Dans le passé, il a constitué la principale artère contribuant au développement du Brésil comme nation, y compris économiquement. Son rôle de nos jours n'en est pas moins important, et le sera sans doute encore plus à l'avenir, comme on pourra le constater plus loin.

L'Atlantique offre de plus, à la différence des deux autres grands océans, Pacifique et Indien, une communication facile avec les régions polaires. Le détroit de Behring étrangle la communication du Pacifique avec l'Arctique et les terres asiatiques empêchent la liaison de l'océan Indien avec cette même région polaire. Cet élément est important, compte tenu de l'importance croissante des régions polaires au niveau des relations internationales.

On constate donc, outre le fait de communiquer avec d'autres espaces maritimes importants dans le sens est-ouest, comme, au nord, avec la Méditerranée, et, au sud, avec le Pacifique et

l'océan Indien, que l'Atlantique offre une voie de communication exceptionnelle dans le sens nord-sud.

Géographiquement, la ligne de l'Équateur établit une division entre l'Atlantique Nord et l'Atlantique Sud. L'OTAN utilise le tropique du Cancer comme limite méridionale. Toutefois, d'un point de vue géopolitique et géostratégique, dans le cadre de ce travail, le 20° parallèle N sera considéré comme la limite nord de l'Atlantique Sud, afin d'inclure l'important passage maritime de 1700 miles nautiques formé entre l'avancée du nord-est brésilien (Natal) et l'excroissance africaine (Dakar). La limite sud sera délimitée par le continent antarctique. La mer des Caraïbes (ou des Antilles) n'y sera pas incluse, étant sujette d'autres déterminants à caractère politique et stratégique.

Ainsi, l'Atlantique Sud est-il compris entre trois grands fronts continentaux : l'Amérique, l'Afrique et l'Antarctique.

En raison de sa position géographique et de l'étendue de sa façade maritime, le Brésil occupe une position clé par rapport à l'Atlantique Sud.

Le contre-amiral Clarence A. Hill Junior de la Marine des États-Unis, au cours d'une conférence donnée à l'École de Guerre Navale de la Marine brésilienne, en 1970, a d'ailleurs dit la chose suivante (bibliog. 8):

" Le Brésil domine l'Atlantique Sud au point que d'autres accords sont inutiles pour obtenir le droit d'utiliser des bases dans les autres pays sud-américains qui permettraient l'accès à des aérodromes périphériques capables d'apporter un soutien à une guerre anti-sousmarine avec des avions basés à terre... A partir du moment où le navire marchand part du Cap de Bonne Espérance (à 35° de latitude Sud en transit sur l'Atlantique, jusqu'à ce qu'il passe à 15° de latitude Nord, en route vers New York, Londres ou Gibraltar), il sera toujours plus proche des ports brésiliens que de tout autre pays latino-américain. En outre, négocier des accords d'utilisation de bases avec un seul pays (en l'occurrence le Brésil), au lieu d'au moins 13 pays (ce qui serait le cas de la côte occidentale africaine), donne une souplesse maximum au mouvement des aéronefs d'une base vers l'autre, et permet la concentration de forces dans n'importe quelle zone de la route du convoi selon ce qu'édicte les conditions ".

L'Atlantique Sud présente un avantage appréciable par rapport à l'Atlantique Nord, c'est, comme nous l'avons dit précédemment, de relier de façon naturelle les océans Pacifique et Indien.

En conséquence, en cas de fermeture du Canal de Suez, en période de crise, comme cela s'est déjà produit (Guerre des Six Jours), il restera, pour le trafic maritime, y compris le trafic militaire, la route du Cap (Sud de l'Afrique), et en cas d'interdiction du Canal de Panama, le Détroit de Magellan ou le Passage de Drake (au sud du continent sud-américain).

Au plan économique, le Brésil dépend du commerce extérieur pour consolider son développement, tant à l'importation qu'à l'exportation. Il est en effet extrêmement dépendant de l'Atlantique Sud, puisque 95% de ce commerce en valeur et 98% en volume transitent par cet espace maritime.

Le Brésil retire également de l'Atlantique Sud près de 75% de sa production nationale de pétrole, pourcentage qui tend à augmenter compte tenu des investissements en cours.

Quant aux aspects géopolitiques et géo-économiques abordés auparavant, la prédominance de la mer sur le continent est manifeste.

Un autre facteur qui entraînera des réactions géopolitiques et géo-économiques de taille est l'accroissement de la surface maritime du Brésil, non seulement territoriale mais économique, conséquence de la Convention de Montego Bay (1982) qui instaure de nouvelles normes en matière de Droit de la Mer. Les travaux de relevé et de délimitation de la plate-forme continentale brésilienne, qui en sont à la phase de conclusion, permettent d'envisager l'intégration d'un espace maritime territorial et économique de près de 3,5 millions de km² à la juridiction brésilienne. Un tel chiffre représente 41% de l'espace terrestre brésilien.

L'importance géopolitique, géostratégique et géo-économique de l'Atlantique Sud pour les pays qui en sont riverains est notoire. Toutefois, il y a une différence entre les pays africains et ceux d'Amérique du Sud en ce qui concerne l'usage de la mer. Dans le cas des pays africains, à l'exception de l'Afrique du Sud, leur économie et leur commerce restent dominés par leur ex-métropoles. Ces pays ne disposent pas d'objectifs nationaux dont découlent des stratégies pour l'usage de la mer. Du côté américain (Argentine, Brésil, Uruguay et Chili), les routes maritimes pour le commerce, l'exploration et l'exploitation des ressources marines revêtent par contre une importance croissante.

L'Atlantique Nord présente une solidarité maritimo-terrestre très grande. D'un point de vue géostratégique, cette solidarité permet une bonne ligne de défense. Cependant, dans l'Atlantique Sud c'est le contraire qui se passe, car les terres émergées se caractérisent par leur isolement. Cet aspect physiopolitique influence la géopolitique, dans la mesure où il facilite l'action commune de pays de l'Atlantique Nord vis-à-vis de nations de l'Atlantique Sud (Nord contre Sud, OTAN contre TIAR - Traité Inter Américain d'Assistance Réciproque). Pour ce qui est de l'aspect Nord contre Sud, il suffit de se rappeler le conflit des Malouines, où les Etats Unis, appartenant aussi bien au TIAR qu'à l'OTAN, ont choisi d'apporter leur soutien à l'Angleterre au détriment de l'Argentine.

Pourtant, l'Atlantique Sud possède quelques îles ayant une valeur stratégique, même si elles sont éloignées les unes des autres. Les îles Malouines, par exemple, constituent une excellente base d'appui pour le contrôle du trafic maritime qui passe par le sud du continent sud-américain. De plus, elles servent également de plate-forme de projection d'intérêts sur le continent antarctique. L'île brésilienne de Fernando de Noronha en est un autre exemple, car elle domine l'étranglement de l'Atlantique sur la ligne Natal (Brésil)-Dakar (Afrique). Il suffit de savoir que 26% du pétrole destiné aux États-Unis, venant du Golfe Persique, passe à proximité de cette île pour reconnaître son importance stratégique.

2.1.2 - L'ANTARCTIQUE

Au début de ce chapitre, l'Atlantique Sud a été décrit comme s'étendant jusqu'à l'Antarctique, et ce continent comme étant d'une immense importance pour le monde. Les raisons en sont exposées ci-après.

Le continent antarctique, le dernier découvert par l'homme (XIXe siècle), a une superficie de 14 millions de km² (une fois et demi la superficie du Brésil). Il abrite 90% de l'eau douce de la planète sous forme de glace. Il est riche en ressources minérales et présente des indices de grandes réserves de pétrole et de gaz naturel. Certains pays, tels le Japon, la CEI et la Pologne, développent une intense activité de pêche dans ses eaux.

Sa position stratégique est importante pour permettre le contrôle des communications maritimes de l'Atlantique Sud avec le Pacifique et l'océan Indien.

Si l'on prend en compte les aspects économiques et stratégiques cités plus haut, l'Antarctique peut être amené à devenir une région de conflit supplémentaire, lui conférant une nouvelle dynamique géopolitique au niveau mondial.

En réalité, l'Antarctique a déjà été le théâtre de divergences par le passé entre certains pays, surtout en raison de la superposition de zones territoriales revendiquées par certains d'entre eux. Le Traité de l'Antarctique, signé en 1958, a " gelé " les rivalités territoriales. Le Protocole de Madrid, qui est entré en vigueur le 14/1/1998, après avoir été ratifié par 26 membres consultatifs du Traité de l'Antarctique, a " gelé " pour 50 ans l'exploitation des minerais. Ces traités ont contribué à éliminer une source de tensions de plus au niveau mondial. Mais jusqu'à quand ? Qu'arrivera-t-il quand certains minerais commenceront à se faire rares et que seront développées de nouvelles technologies permettant de baisser le coût d'exploration et d'exploitation de ces ressources dans l'Antarctique ?

Aussi, le continent antarctique est-il source de conflits latents. Il suffit de constater :

- l'absence d'Etat reconnu dans l'Antarctique ;
- la possibilité qu'il y ait des conflits entre pays " non territorialistes " et pays " territorialistes ", lesquels défendent le droit de souveraineté sur une partie du territoire antarctique;
- la possibilité que se produisent des conflits entre pays " territorialistes ", en raison de la superposition des territoires qu'ils réclament ;
- la possibilité qu'il y ait des conflits découlant de l'exploration et de l'exploitation des ressources économiques (pêche et minerais)

La politique du Brésil vise à éviter l'émergence de conflits dans l'Atlantique Sud et, en conséquence, dans l'Antarctique. Pour cela, en fonction des nouvelles conditions géopolitiques dictées par l'émergence du continent antarctique sur la scène internationale, le Brésil a adopté la posture politique suivante :

- maintenir le Traité de l'Antarctique comme un instrument capable de perfectionner l'ordre international et les rapports entre les Etats ;
- promouvoir la connaissance scientifique de la région antarctique et développer sa participation active aux discussions sur l'avenir du continent.

2.1.3 - LA POLITIQUE SUD-ATLANTIQUE DU BRÉSIL

En fait, le Brésil cherche à établir dans l'Atlantique Sud une zone de paix et de coopération, libre d'influences perturbatrices extérieures.

C'est pourquoi il a pris l'initiative, appuyée par d'autres pays de l'Atlantique Sud, d'adresser à l'ONU, pour approbation, la proposition de créer une " Zone de Paix et de Coopération de l'Atlantique Sud ". Celle-ci a été approuvée par l'Assemblée Générale de l'ONU (Résolution 41/11) le 27 octobre 1986, par 124 voix pour, 8 abstentions (Allemagne, Belgique, France, Italie, Japon, Luxembourg, Hollande et Portugal), et le vote contraire des États-Unis.

Ainsi, le Brésil s'efforce de préserver l'Atlantique Sud comme zone de paix, éloignée de la course aux armements, de la présence d'armes nucléaires et de toute forme de confrontation venant d'autres régions. La meilleure preuve de cette volonté est son renoncement au processus de développement visant à obtenir l'arme nucléaire.

La Zone de Paix et de Coopération de l'Atlantique Sud, qui se conforme aux principes de la Charte des Nations Unies, n'est pas à proprement parler un organisme régional, mais se présente plutôt comme une façon de promouvoir, d'intensifier et d'élargir les liens d'entente politique et de coopération entre les pays africains et latino-américains de l'Atlantique Sud, avec pour finalité leur développement économique et social, la protection de l'environnement, la conservation des ressources et la préservation de la paix et de la sécurité dans toute la région.

La résolution 41/11 de l'ONU est un instrument politique important, dans la mesure où elle est, pour le moins, un facteur de contrainte politique à l'égard de pays qui viendraient à développer tout type d'action allant à l'encontre des principes qui y sont rappelés, en particulier de la part des pays les plus puissants militairement et économiquement.

La création du Marché Commun du Sud (MERCOSUR), composé du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay (ce dernier, bien qu'étant un pays enclavé, a des intérêts projetés sur l'Atlantique), est un exemple pratique de ce que l'entente et la coopération entre pays de l'Atlantique Sud peuvent permettre. Dans une perspective plus large, le MERCOSUR peut être considéré comme une conséquence des transformations géopolitiques et géo-économiques survenues dernièrement dans le monde: déplacement de l'axe est-ouest vers l'axe nord-sud et création de grands marchés, comme l'ALENA (Association de Libre-Échange de l'Amérique du Nord) et l'Union Européenne .

2.2- L'AMAZONIE

2.2.1 - CARACTERISTIQUES GENERALES

L'Amazonie occupe une surface de 7,9 millions de km² en Amérique du Sud, ce qui représente 44% de la surface de ce sous-continent (carte 10). Approximativement 63,6% de cette région, soit 5,03 millions de km², appartiennent au Brésil, et sont habités par 20 millions de personnes.

La partie de l'Amazonie brésilienne abrite la plus grande forêt tropicale du monde (3.300.000 Km²). Celle-ci est pratiquement vierge, car à peine 8% de sa superficie a souffert de l'action de l'homme. L'Amazonie possède aussi le plus grand bassin d'eau douce du monde, offrant près de 25000 km de fleuves navigables, y compris, sur certains tronçons, par des bateaux hauturiers.

C'est l'une des plus grandes réserves minérales de la planète, possédant des métaux rares, tels l'or, d'immenses gisements de fer, tel celui de Carajas, et divers minerais stratégiques.

La biodiversité de sa végétation permet de tirer parti de ses innombrables espèces dans l'alimentation, la médecine, la chimie et l'industrie.

Elle a également un potentiel hydroélectrique appréciable, supérieur à 100 mégawatts, ainsi qu'une vocation touristique et piscicole.

De plus, sa façade maritime sur l'Atlantique permet l'exploitation des ressources économiques de sa longue plate-forme continentale. Elle sert également de tremplin de projection vers la région des Caraïbes.

2.2.2 - LES CONVOITISES INTERNATIONALES SUR L'AMAZONIE

Attentif au concept de Hatzel qui dit que " l'espace c'est du pouvoir ", comme au principe que " sans mouvement il n'existe pas de pouvoir ", le Brésil a fait de gros efforts pour intégrer l'espace amazonien, dans sa plénitude, au reste du territoire national.

C'est d'ailleurs un thème sensible pour les Brésiliens, compte tenu du fort intérêt international à l'égard de l'Amazonie et de l'augmentation des possibilités de conflits entre le " nord et le sud " depuis la fin de la guerre froide.

D'ailleurs, l'intérêt pour l'Amazonie, de la part des pays les plus riches, est ancien. Pour cela, il suffit d'énumérer quelques faits qui montrent les tentatives successives de ces pays sur la région :

1- tentative nord-américaine, au siècle dernier, d'obtenir le monopole de la navigation à vapeur dans le bassin amazonien et de le coloniser avec ses esclaves ;

2- tentatives nord-américaine et anglaise, par le biais du *Bolyvian Syndicate*, de s'installer au nord de la Bolivie et de projeter leurs intérêts sur une partie de l'Amazonie brésilienne, ceci étant l'une des raisons qui a poussé le Brésil à acheter au début du XXe siècle, à la Bolivie, la région qui correspond à l'actuel État de l'Acre ;

3- proposition du Président Wilson, des USA, au représentant brésilien, le Dr. Epitacio Pessoa, durant la Conférence de la Paix de 1919 qui s'est tenue à Genève, d'internationaliser l'Amazonie au profit des alliés victorieux de la première Guerre Mondiale ;

4- tentative des grandes puissances étrangères d'internationaliser l'Amazonie par le biais du projet de création de l'Institut International de l'*Hiléia Amazônica* (1945) ;

5- discours de personnalités importantes, tels ceux de l'ancien président François Mitterrand, de Felipe Gonzales et de Mikhail Gorbatchev en faveur de la nécessité d'établir une " souveraineté relative " dans la région amazonienne ;

6- proposition des USA de créer des parcs forestiers internationaux dans des régions frontalières entre pays d'Amérique Latine (plan annoncé par le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Mondiales le 3/6/97 au cours de la conférence parrainée par le Commandement Sud à Miami) ;

7- déclaration du Général Patrick Hughes, Chef de l'Agence d'Informations de Défense des Forces Armées des USA, durant la conférence à l'Institut Technologique du Massachusetts le 9/4/98, comme quoi les forces armées américaines seraient prêtes à interrompre tout processus d'implantation d'agro-industries, de construction de nouvelles usines hydroélectriques et de projets agricoles de la part du Brésil, qui pourraient porter préjudice à l'environnement dans son pays.

Ces tentatives ont engendré des protestations diplomatiques et l'adoption de certaines mesures pour les neutraliser. Toutefois, ces situations engendrent la méfiance, surtout à l'égard de pays que le Brésil considère comme des alliés et qui sont ses partenaires dans nombre d'entreprises.

De fait, comme nous le verrons au prochain chapitre, les pays les plus puissants invoquent souvent ce qu'ils appellent le " droit d'ingérence " pour violer la souveraineté des pays moins puissants.

Auparavant, ils alléguent les motifs les plus variés pour être présents en Amazonie, parmi lesquels des raisons d'ordre scientifique, comme celles de l'Allemagne au début du siècle, qui sous ce prétexte tenta de remonter l'Amazone avec une canonnière, tandis que son Ministre de l'Extérieur, le baron Oswald Richthofen, disait au Baron de Rio Branco, alors chef de la Délégation brésilienne à Berlin, que le Brésil ne devait pas priver le monde des richesses naturelles de l'Amazonie.

Ces dernières années, la thèse de l'internationalisation de la part des plus puissants a trouvé une autre argumentation, celle de la défense de l'écosystème amazonien.

Ce bref retour en arrière historique, qui n'est pas complet, laisse entrevoir les intérêts réels de certains pays pour l'Amazonie, c'est-à-dire, la possession de ses richesses et éventuellement d'une partie de son espace pour maintenir leur pouvoir politique et économique sur la planète.

Pour cela ce pays allèguent les motifs les plus divers. En ce qui concerne les forêts, ils soulèvent la question de la protection de l'environnement (déforestation, brûlis), le trafic de drogue et la défense des minorités ethniques, entre autres.

En ce qui concerne la protection l'environnement, il faut souligner que ce sont les pays les plus riches, qui ont détruit leurs propres forêts, qui sont les principaux pollueurs de l'atmosphère. Cela découle de la quantité significative de résidus lancés dans l'atmosphère

par les industries et les moyens de transport de ces derniers, surtout en raison de l'augmentation de leur niveau de consommation.

La preuve de cela a été le refus du gouvernement des Etats-Unis, le pays qui pollue le plus l'atmosphère, de signer la déclaration finale de la XIXe Assemblée Générale de l'ONU (1997), dite Ile Sommet de la Terre, déclaration qui visait l'établissement de limites obligatoires à l'émission de gaz polluants.

Il faut souligner que le gouvernement brésilien a pris les mesures qu'il convient pour concilier le développement économique de la région et la préservation des écosystèmes, c'est-à-dire le développement auto-soutenu, en harmonie avec ce qui est établi dans le document dit " Agenda 21 ", signé par les gouvernants de 175 pays lors de la Conférence de Rio de Janeiro en 1992. Ce document diplomatique met à l'ordre du jour de la mondialisation un nouveau pacte entre le développement et l'environnement, incorporant la question sociale et la coopération entre les pays du nord et du sud. Il s'agit donc d'un instrument d'entente et de rapprochement entre les pays, pouvant être vu comme un moyen de réduire les éventuels conflits entre le " nord " et le " sud ". D'autre part, la Constitution du Brésil est considérée comme l'une des plus avancées et des plus novatrices en matière de problèmes d'environnement, allant jusqu'à consacrer plusieurs chapitres à la question.

Quant à certaines critiques extérieures adressées au Brésil liées à la question de l'environnement, si certaines sont sincères et bien intentionnées, et contribuent à l'adoption d'actions pertinentes, d'autres sont infondées ou cachent des intentions moins nobles. Elles partent, en général, de certains pays plus puissants qui camouflent ainsi leurs réelles ambitions dans la région.

La biopiraterie, pratiquée par certains pays dans l'Amazonie, est une autre question conflictuelle.

Les possibilités de conflit, existent donc, ce qui peut engendrer un certain degré de dynamisme géopolitique à l'égard de l'Amazonie.

2.2.3 - LA POLITIQUE INTERIEURE DU BRESIL EN AMAZONIE

Le Brésil mène actuellement des actions concernant cette région, visant à sa plus grande intégration par rapport à l'espace national, conformément aux injonctions politiques et géographiques propres à l'Amazonie. Parmi elles, il faut citer :

- a) la mise en place du Système de Protection de l'Amazonie (SIPAM) ;
- b) la promotion d'un développement auto-soutenu (conciliation entre développement et préservation de l'environnement) ;
- c) l'augmentation de la présence militaire dans la région ;

- d) le resserrement des liens politiques avec les autres pays amazoniens.

Le SIPAM regroupe plusieurs institutions nationales avec l'objectif d'intégrer, d'évaluer, et de divulguer les connaissances permettant des actions globales et coordonnées des organes gouvernementaux dans la région amazonienne. Le principal instrument opérationnel du SIPAM est le Système de Surveillance de l'Amazonie (SIVAM). Le SIVAM regroupe des moyens techniques et opérationnels (radars, avions, système de télécommunications, etc.) dans le but de collecter, de traiter, de produire et de diffuser des données intéressant les organismes membres du SIPAM. Il a ainsi pu mener les activités suivantes :

- a) En ce qui concerne l'environnement, le relevé des bassins hydrographiques, la classification de la flore, l'évaluation de l'état de la végétation, les caractéristiques atmosphériques et la surveillance de la pollution des rivières, des brûlis et des déforestations ;
- b) Pour ce qui est de l'utilisation du sol : la planification territoriale, la planification agricole, le reboisement, la délimitation de zones minérales et de zones " d'orpillage " ;
- c) Pour ce qui est des activités de veille : la surveillance des communications clandestines et des conflits en terres indigènes, le contrôle des frontières, des routes et du trafic de drogue, de la plantation de substances hallucinogènes, des routes de contrebande, de l'extraction irrégulière de ressources naturelles et la localisation des pistes clandestines.
- d) En ce qui concerne les activités liées au trafic aérien et de surface : l'aide à la navigation, le contrôle de l'espace aérien, la surveillance des embarcations, l'aide à la navigation fluviale et les facilités de radiolocalisation.
- e) En ce qui concerne les activités liées à la santé : l'identification des foyers endémiques.

L'un des défis majeurs du Brésil est de réduire le déséquilibre économique, social et culturel de la région amazonienne par rapport au reste du pays. Ainsi, le gouvernement brésilien, développe la croissance économique et assure une meilleure distribution des revenus en Amazonie, cherchant à insérer son économie dans les circuits nationaux et mondiaux et à la convertir aux normes technologiques adéquates du point de vue de l'environnement.

Compte tenu du contexte international et de l'existence d'autres facteurs pouvant affecter la souveraineté brésilienne et la paix nationale dans la région, les Forces Armées ont accordé une priorité à la protection de l'Amazonie.

2.2.4 - LA POLITIQUE EXTERIEURE VIS A VIS DE L'AMAZONIE

La géographie impose au Brésil sa condition de pays sud-américain. Il suffit de constater qu'il a des frontières internationales avec 10 pays d'Amérique du Sud, sept (7) d'entre eux étant des pays amazoniens limitrophes (12 967 km de frontières). La Bolivie a également été prise en compte, même si une partie de son territoire est sous l'influence de la bassin fluvial de la Plata. De plus, de nombreux liens unissent le Brésil aux pays latino-américains, qu'ils soient culturels, économiques et commerciaux. Il existe des projets communs, tel le barrage d'Itaipu. Pour cette raison, la diplomatie brésilienne a toujours considéré l'Amérique Latine comme l'une de ses principales régions d'intérêt.

Les pays amazoniens voisins du Brésil peuvent être divisés en deux blocs distincts. Le premier est formé par les pays du pacte Andin (Bolivie, Pérou, Équateur, Colombie et Venezuela), qui présentent un haut degré de cohésion, fruit de leurs racines historiques et des luttes transnationales pour l'indépendance. Le second bloc est formé de pays colonisés plus récemment par les Européens (XIXe siècle) et qui ont obtenu leur indépendance il y a peu de temps (Guyana et Surinam). A ce dernier bloc, il convient d'ajouter le Département d'Outre-mer de Guyane, qui appartient à la France. Certains de ces pays projettent leurs intérêts plus en direction des Caraïbes. Ainsi, la région amazonienne reste-t-elle l'unique point de contact entre les pays des deux blocs et le Brésil.

Le Brésil partage avec ces pays différents problèmes communs concernant la région amazonienne, comme le sous-développement économique, le retard technologique, les inégalités sociales, la contrebande, le trafic de drogue, la chasse prédatrice, les agressions environnementales, les conflits indigènes, les conflits de terres, l'orpillage illégal et l'activation désordonnée de tronçons de frontières.

Par ailleurs, des courants de pensée dans certains pays de colonisation espagnole prêchent la nécessité de reconstituer l'ancienne unité régionale du passé, comme façon de contrebalancer la taille du Brésil et de restaurer l'équilibre géopolitique en Amérique du Sud. De cette façon, il serait possible de mettre en place un développement plus harmonieux, pacifique et moins inégal dans la région, dans l'esprit de ceux qui défendent cette idée. Le Pacte Andin serait ainsi un reflet de cette façon de penser.

La région présente aussi un grand potentiel de conflits, découlant de problèmes de frontières entre le Pérou et l'Équateur, la Colombie et le Venezuela, la Bolivie et le Chili, et le Venezuela et le Guyana.

Il existe aussi des positions différentes entre pays amazoniens visant à l'établissement de projets politiques précis pouvant aller jusqu'à engendrer une situation de conflit. Pour cette raison, le gouvernement brésilien cherche à créer des instruments pour renforcer la cohésion interne entre les pays de la région, visant à neutraliser d'éventuelles tentatives d'interférences extérieures, mais aussi à accroître le pouvoir du groupe régional sur des questions d'intérêt mutuel, quand elles sont traitées au niveau mondial.

C'est ainsi qu'a été signé par les pays de la région amazonienne, le 3 juillet 1978, le Traité de Coopération Amazonienne (TCA), à l'initiative du gouvernement brésilien. Entré en vigueur le 2 août 1980, le Brésil, le Venezuela, la Bolivie, le Pérou, l'Équateur, la Colombie, le Guyana et le Surinam en font partie.

Le Traité comporte 28 articles et proclame cinq principes généraux, qui sont de la compétence exclusive des pays de la région dans le développement et la protection de l'Amazonie, la souveraineté nationale dans l'utilisation et la conservation des ressources naturelles, la coopération régionale comme moyen de faciliter la réalisation des deux objectifs précédents, l'équilibre et l'harmonie entre la protection écologique et le développement économique, et l'absolue égalité entre les parties.

Ainsi, les pays membres ont créé un instrument de coopération pour apporter des solutions appropriées aux problèmes qui leur sont communs dans la région et permettre le règlement pacifique de leurs divergences. De plus, le Brésil a évité ainsi que les pays du bloc andin ne prennent encore plus de distance avec lui. Le TCA a amené les pays andins vers un forum amazonien dont le Brésil fait partie, ce qui montre sans l'ombre d'un doute, sa vocation géopolitique.

Les rapports du Brésil avec les autres pays membres du TCA confirment une fois de plus, que la politique étrangère du Brésil, en ce qui concerne l'Amérique Latine, s'est toujours inscrite dans le respect de l'individualité de ses voisins, par la compréhension de leurs spécificités nationales, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le refus de positions hégémoniques et la recherche de coopérations favorables aux intérêts mutuels.

III- LE BRÉSIL DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Il y a peu de temps, nous avons été témoins de la fin d'une phase de plus de bipolarité dans l'histoire de l'humanité, cette fois centrée sur les USA et l'ex-URSS. Un nouvel ordre ou désordre mondial s'en est suivi, engendrant d'autres conflits et d'autres profils géopolitiques.

Nombre d'aspects caractérisent le nouveau panorama mondial, encore en phase de transition, tels que : l'élargissement du fossé entre les pays les plus riches et les moins favorisés, l'émergence de nouveaux pôles géopolitiques de marché, la mondialisation de l'économie, la géopolitique de l'information, de nouvelles formes de colonialisme, y compris intellectuel et culturel, le manque de ressources naturelles et d'eau dans certaines régions, la désintégration d'espaces politiques (l'URSS et la Yougoslavie), la recrudescence de questions religieuses et ethniques, l'expansion du trafic de drogue, le renforcement de l'"apartheid" technologique et de la connaissance entre les pays les plus développés et les moins développés.

On constate aussi la perte d'un pouvoir de négociation pour certains pays périphériques qui profitaient de la rivalité entre les USA et l'ex-URSS.

Les motifs pour l'existence de conflits entre les états et à l'intérieur des états ne manquent donc pas et certains aspects évoqués ci-dessus touchent directement le Brésil.

La phase actuelle, qui a commencé après la fin de la confrontation Est-Ouest, dont la chute du Mur de Berlin en 1989 peut être prise comme point de repère, se caractérise par un processus de réaménagement des forces et par un climat international indéfini et instable.

Nous pouvons entrevoir un monde monopolaire en termes militaires, où les USA détiennent la suprématie dans ce domaine, et multipolaire en termes politiques et économiques.

Nous avons également vu certains membres du G-7, dont les USA, adopter une nouvelle politique impérialiste, visant à maintenir le statu quo qui leur est favorable, par le biais de pressions politiques, économiques, militaires et psychologiques.

En général, ils cherchent à donner une légitimité à leurs actions en utilisant l'ONU et autres organisations internationales. Parfois ils procèdent sans l'autorisation de l'ONU, comme il sera montré ci-après.

Ils agissent, dans certaines occasions, pour défendre leurs intérêts et non pour des raisons d'éthique. Deux exemples le démontreront.

Le premier est l'invasion de l'Irak par l'Iran. Quand l'Irak a envahi l'Iran, profitant de la faiblesse militaire initiale de ce pays après l'arrivée au pouvoir de Khomeyni, y compris en utilisant des armes chimiques contre des populations civiles, portant ainsi atteinte à la Charte de l'ONU et autres traités internationaux, les pays riches occidentaux ne sont pas intervenus. Bien au contraire, l'Irak a bénéficié de leur aide, car c'est ce qui convenait à leurs intérêts. Pourtant, quand l'Irak a envahi le Koweït, et que la fourniture de pétrole à ces pays s'est vue menacée, l'intervention armée, sous l'égide de l'ONU a été décrétée.

Le deuxième, plus grave pour l'ordre international et pour la stabilité mondiale, a été les attaques récentes des USA (décembre 1998) contre l'Irak sans que le Conseil de Sécurité de l'ONU ait donné son aval. Dans ce contexte, un pays peut se sentir menacé par la seule prise en compte des raisons ou des intérêts de la puissance dominante.

Il faut cependant reconnaître l'action positive des USA en plusieurs occasions pour le rétablissement de l'ordre mondial. On peut ainsi évoquer l'intervention des Etats-Unis pendant la Deuxième Guerre Mondiale, pour faire face au délire expansionniste de Hitler, ou leurs actions pour la paix entre l'Etat d'Israël et les pays arabes.

On constate aussi, que la géo-économie a un plus grand poids que la géopolitique en ce qui concerne la redistribution du pouvoir dans le monde. Ainsi, les pays riches, faisant usage de leur monopole des hautes technologies et de divers moyens, peuvent exercer, à un degré plus ou moins grand, un contrôle culturel, économique et politique sur d'autres nations en fonction de leurs propres intérêts.

Les paroles suivantes d'Arthur Bernardes, président du Brésil de 1922 à 1926, sont à cet égard toujours d'actualité (bibliog. 19):

" L'impérialisme politique est remplacé par l'impérialisme économique. Les nations expansionnistes ont vu que la domination d'autres peuples d'une autre race, d'une autre langue, d'une autre religion et ayant d'autres coutumes est odieuse et réveille l'orgueil patriotique, que le nationalisme incite au courage, à la révolte et aux revendications en faveur de la liberté. L'expérience montre ainsi aux peuples forts une autre voie, qui les conduit, sans

tous ces inconvénients, à la même finalité : - la domination économique , qui dispense d'attaquer de front la souveraineté politique. Les forts se sont alors mis à s'emparer des richesses économiques des peuples faibles, en les rendant inopérants, puis, politiquement soumis. "

Un aspect géo-économique à considérer est le processus de mondialisation de l'économie à l'échelle de la planète, avec parmi ses fondements, la libéralisation des marchés. Comme la compétition se fait entre parties inégales, les pays du tiers monde restent un peu plus chaque fois à la traîne des pays les plus développés et, en conséquence, subissent de sérieuses atteintes à leur souveraineté.

Il est intéressant de constater que certains pays développés font pression en faveur d'une ouverture économique, même s'ils ont des pratiques protectionnistes. Des obstacles de tous ordres, parfois, viennent s'interposer quand des produits originaires de pays moins développés entrent en concurrence avec les leurs.

Dans le cas des produits agricoles, des formes de contrôle indirectes sont adoptés, comme par exemple le " label vert " relatif à la protection écologique, ou des restrictions portant sur les conditions sanitaires.

René Dreifuss a appelé la pratique du haut degré de protectionnisme mis en place par les pays les plus développés le " commerce politiquement administré ".

George Bush, ex-président des États-Unis, dans un discours à l'Assemblée Générale de l'ONU, le 23 septembre 1991, a dit qu'un nouveau concept de souveraineté entrerait en vigueur, ainsi que de contrôle des ressources minérales et des politiques économiques idéalisées par les nations les plus industrialisées et les plus riches. Il a dit que les nations du Tiers-monde continueraient à être soumises au Fonds Monétaire International et que leurs problèmes seraient réglés avec l'ouverture de leurs économies, le libre échange et le libre accès au marché (biblig.19).

Ainsi, une des conséquences de la mondialisation pourrait être la mise en place d'un système de souverainetés limitées, permettant que de vastes régions de la planète soient dominées par une partie des pays les plus riches, surtout celles qui sont dotées de vastes ressources naturelles, en particulier énergétiques et minérales.

Une autre conséquence de la mondialisation est l'apparition de grands blocs économiques, stimulant de nouvelles orientations géopolitiques.

L'économie mondiale se trouve polarisée en trois blocs. En Amérique il y a l'ALENA, avec les USA en tête, en Europe, l'Union Européenne, avec économiquement en tête, l'Allemagne, et en Asie le Complexe Asiatique, mené par le Japon, ce dernier complexe regroupant un ensemble d'économies nationales articulées sur des façons de voir géopolitiques communes et des intérêts commerciaux rendus compatibles.

En dehors des mégablocs déjà cités, il y a d'autres blocs de moindre portée, tels le MERCOSUR, dont, comme il a été dit dans un autre chapitre, fait partie le Brésil. Il faut rappeler qu'est aussi en cours de formation, l'un des plus grands blocs du monde constitué par l'union entre le MERCOSUR et l'Union Européenne.

Les Etats-Unis essayent également de créer un Accord de Libre-Commerce dans toute l'Amérique.

Les blocs régionaux peuvent être vus comme un effort fait par les pays qui en font partie pour réduire les effets négatifs du processus de mondialisation. En outre, ils facilitent la coopération entre les pays, en atténuant les effets négatifs de la concurrence, dans la mesure où ils facilitent le commerce entre nations d'un même bloc et les accords avec d'autres blocs. De plus, ils confèrent un plus grand poids politique à leurs membres.

L'existence de ces blocs économiques ouvre la voie à d'autres accords. C'est ainsi qu'au sein de l'Union Européenne, par exemple, a été conclu un accord militaire franco-allemand.

Dans le contexte international, trois autres pays, en raison de facteurs géopolitiques, surtout liés à leurs potentialités économiques et à leur grand poids démographique, peuvent être amenés à connaître une plus grande influence dans le nouvel ordre mondial. En Asie, il s'agit de l'Inde et la Chine et en Amérique, du Brésil.

Un rapport du Trésor Britannique prévoit que si les actuels taux de croissance sont maintenus, le Brésil occupera la sixième place dans l'économie mondiale dans les vingt prochaines années.

Ainsi, un panorama de la conjoncture internationale, parfois conflictuelle et parfois source de coopération entre les Etats, a été présenté pour donner une idée des facteurs qui peuvent exercer une grande influence, positive ou négative, sur le développement du Brésil.

Parallèlement, il y a des facteurs de stabilité géopolitiques, qui exerce une grande influence sur le développement du Brésil.

Ainsi, si nous nous basons sur la Théorie de quantification du pouvoir perceptible de Ray Cline et que nous la combinons à la thèse de Tocqueville, le Brésil est en mesure d'être promu au statut de grande puissance, car il dispose d'une vaste étendue territoriale et d'une longue façade maritime, respectant les conditions suivantes :

- 1- une superficie territoriale supérieure à 5 000 000 km² ;
- 2- une continuité territoriale ;
- 3- un accès direct et large à la mer ;
- 4- des ressources naturelles et stratégiques essentielles ;
- 5- une population supérieure à 100 millions d'habitants ;
- 6- une densité démographique supérieure à 10 habitants/km² et inférieure à 200 habitants/km² ;
- 7- une homogénéité raciale (dans le cas du Brésil à travers le mélange des races).

En d'autres termes, le Brésil dispose de trois conditions qui sont fondamentales pour qu'un pays atteigne le stade de grande puissance, à savoir, " l'espace vital ", " une bonne position géographique " et " les matières premières ". **Ainsi, le Brésil, d'un point de vue géopolitique " global ", peut-il être considéré comme une " nation satisfaite ".**

C'est l'une des raisons pour lesquelles les orientations fondamentales de la politique étrangère brésilienne sont toujours basées sur la coopération, l'apaisement des conflits par le biais de négociations, et au niveau régional, par l'intégration entre les pays.

Fruit de ce positionnement, les orientations géopolitiques le conduisent également à faire partie de " communautés " tournées vers l'établissement de zone de paix, comme la Zone de Coopération et de Paix de l'Atlantique Sud déjà citée, et d'intégration entre les pays, telle la CPLP, Communauté des Pays de Langue Portugaise, qui regroupe le Brésil, le Portugal et les pays africains lusophones.

Ces positions se trouvent également explicites dans la Constitution du Brésil, dans laquelle il est stipulée :

" Titre I - Des Principes Fondamentaux :

Art. 4^o- La République Fédérative du Brésil se conforme dans ses relations internationales aux principes suivants :

I- l'indépendance nationale ;

II- la primauté des droits de l'homme ;

III- l'autodétermination des peuples ;

IV- la non-intervention ;

V- l'égalité entre les Etats ;

VI- la défense de la paix ;

VII- le règlement pacifique des conflits ;

VIII- le refus du terrorisme et du racisme;

IX- la coopération entre les peuples pour le progrès de l'humanité ;

X- la concession de l'asile politique.

Paragraphe unique. La République Fédérative du Brésil recherchera l'intégration économique, politique, sociale et culturelle des peuples d'Amérique Latine, en vue de la formation d'une communauté latino-américaines des nations. "

De la même façon, la Politique de Défense Nationale considère en ses articles 4.1, 4.2 et 4.3 ce qui suit :

" 4.1. L'objectif de l'État brésilien dans le domaine de la défense a pour fondement l'obligation d'assurer la sécurité de la Nation, aussi bien en temps de paix, que dans les situations de conflit.

4.2. Pour ce faire, la politique présente est centrée sur une diplomatie active tournée vers la paix et sur une POSITION STRATÉGIQUE DISSUASIVE A CARACTÈRE DÉFENSIF (les majuscules sont de l'auteur), basée sur les principes suivants :

- des frontières et des limites parfaitement définies et reconnues au niveau international ;
- des relations étroites avec les pays voisins et avec la communauté internationale, en général, basées sur la confiance et le respect mutuels ;
- le rejet de la guerre de conquête ;
- la recherche de solutions pacifiques aux différends, en ne faisant usage de la force que comme moyen de se défendre.

4.3. L'aspect préventif de la défense brésilienne réside dans la valeur accordée à l'action diplomatique comme instrument premier de solution aux conflits et dans l'existence d'une structure militaire que sa crédibilité rend apte à avoir un effet dissuasif efficace. "

La position brésilienne exposée précédemment, d'intégration, de coopération, et de rapprochement, surtout par rapport aux pays du continent américain, ont permis au Brésil de bénéficier de plus de 100 ans de paix avec ses voisins, ce qui lui a conféré du prestige international, ainsi que du temps et des moyens pour intégrer ses espaces moins peuplés et moins développés au reste du territoire national.

CONCLUSION

Le Portugal, amorçant l'ère des grandes navigations, a poursuivi avec ténacité son objectif de découvrir le chemin maritime vers les Indes, afin d'acquérir le monopole du commerce des épices venant de cette région. Il a également poursuivi l'objectif géopolitique de se rendre maître de l'Atlantique, et pour ce faire, de posséder des terres sur la côte occidentale de cet océan.

Ainsi, le Portugal a-t-il mis en marche un processus qui aura entre autres conséquences l'avènement d'une nouvelle entité territoriale - **le Brésil**.

La ligne de Tordesillas est devenue la première frontière politique du Brésil, en déterminant le noyau géo-historique qui fut la base de la formation de la nation brésilienne. De même elle lui a conféré une excellente position en Amérique du Sud, dont elle jouit encore aujourd'hui.

La géographie a exercé une forte influence dans la formation des Etats sud-américains. Dans la région de colonisation portugaise, elle a constitué un " facteur de cohésion ", alors que dans la région de colonisation espagnole elle a agi comme " facteur de dispersion ". Telle fut une des raisons par laquelle le Brésil est resté intégré, formant un unique Etat, après son

indépendance, tandis que la région de colonisation espagnole s'est décomposée en plusieurs pays.

L'océan Atlantique, depuis le début de la formation de l'État brésilien, a constitué pour le Brésil un cadre géopolitique important. Il représente aujourd'hui encore un espace d'une importance primordiale pour sa survie et sa croissance.

Politiquement, l'océan Atlantique permet de resserrer les liens qui unissent le Brésil à certains de ses voisins sur le continent américain, de même qu'avec les pays africains situés sur ses rives. Il permet également au Brésil de projeter ses intérêts en d'autres endroits de la planète, tels que l'Europe, la mer des Caraïbes, l'Antarctique et l'océan Pacifique, qui pourra prendre une importance vitale au siècle prochain.

L'Amazonie est un autre espace important pour le Brésil. Ainsi, celui-ci se donne-t-il la capacité, entre autres objectifs liés à cette région, de réaliser un développement auto-soutenu, de préserver les écosystèmes et de pourvoir à la défense de l'Amazonie.

La conjoncture internationale, avec des paramètres politiques et économiques défavorables, peut exercer des influences négatives sur le développement de l'Etat brésilien. Toutefois, le Brésil dispose de facteurs géopolitiques stables, comme l'espace vital, une bonne position géographique et des matières premières, qui lui permettront de devenir une grande puissance.

C'est pourquoi le Brésil peut être considéré aujourd'hui comme un pays géopolitiquement satisfait.

Cette situation se retrouve dans le sentiment de son peuple qui a toujours cherché la voie de la coopération et de l'intégration entre les nations, ce qui se reflète dans les orientations de sa politique étrangère, dans l'atteinte des Objectifs Nationaux et dans les principes fondamentaux de la Constitution du Brésil, dont nous allons, pour conclure, en retranscrire certains :

- respect de l'autodétermination des peuples,
- égalité entre les États ;
- solution pacifique aux conflits ;
- coopération entre les peuples pour le progrès de l'humanité ;
- indépendance nationale.

En définitive, quels que soient les facteurs conjoncturels et le futur ordre international, le Brésil a toutes les chances de s'épanouir dans le concert des nations les plus développées politiquement et économiquement.

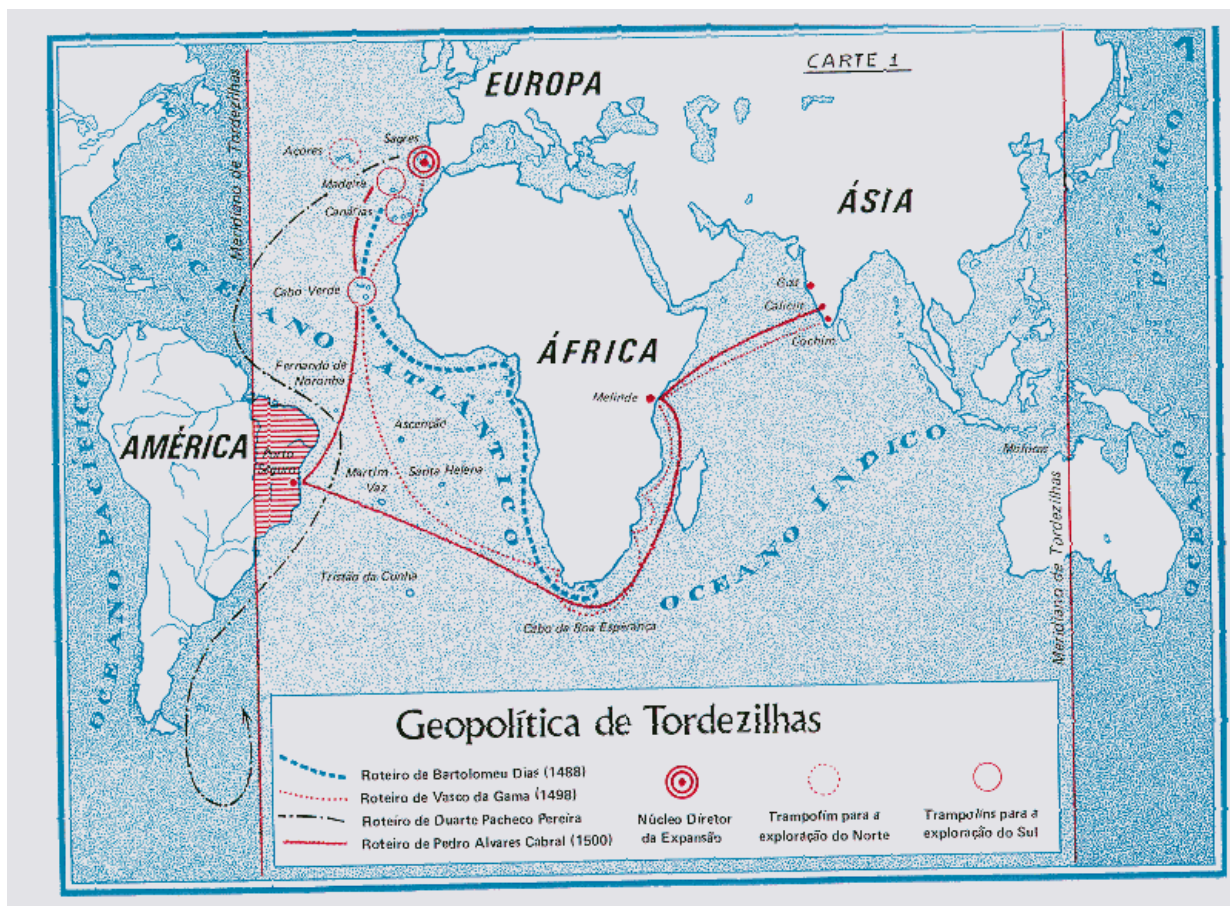
FIN

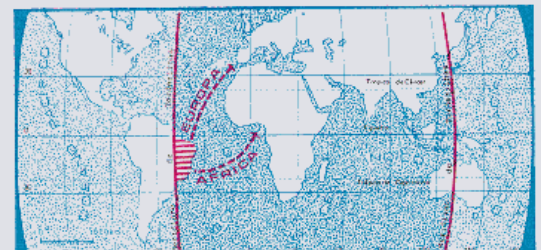
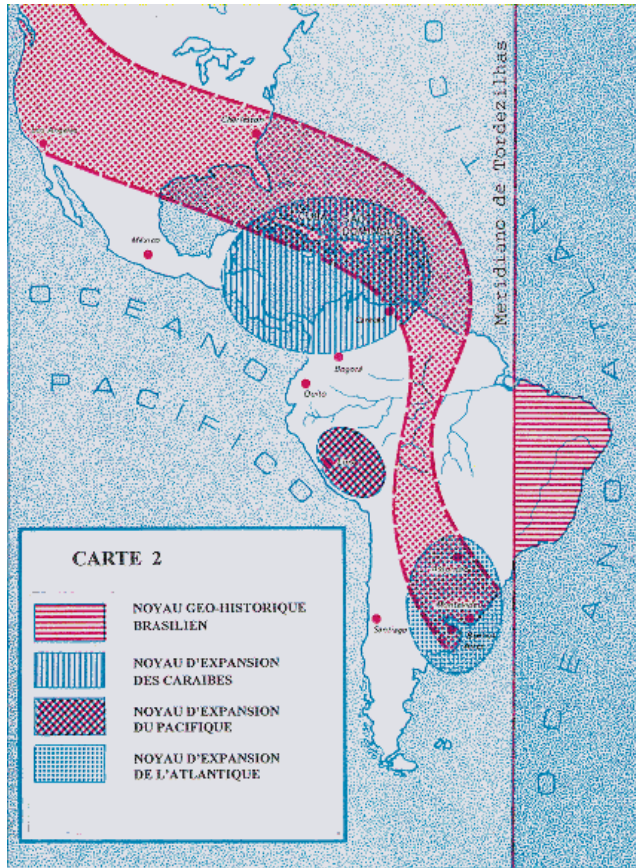
BIBLIOGRAPHIE

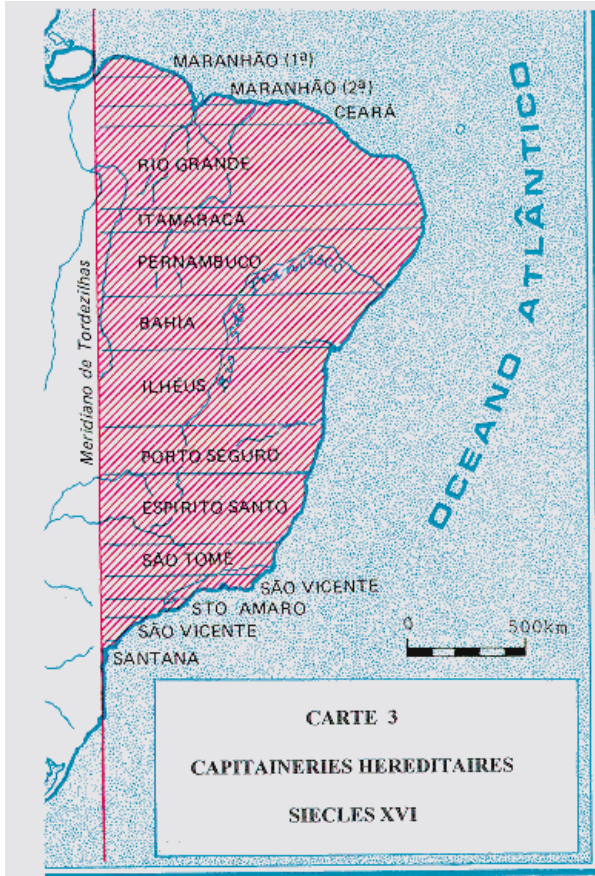
1. ALAUDIO, de Oliveira Mello Junior. " **Considerações sobre o Meio Ambiente e o Crédito de Fomento na Região Amazônica** ". Rio de Janeiro. Escola Superior de Guerra, TE-97,1997.
2. **ALMANAQUE ABRIL 1998**. São Paulo. Editora Abril, 1998.
3. BRASIL. " **Constituição 1988** ".Brasilia. Senado Federal, 1997.
4. BRASIL. " **Política de Defesa Nacional** ". Brasilia. Presidência da Republica, 1996.
5. BRASIL. " **A Caminho da Agenda 21 Brasileira: Principios e Ações** ". Brasilia. MMA, 1997.
6. CAMBESES, Manuel C. Junior. " **Aspectos da Conjuntura Internacional** ". Rio de Janeiro. Escola Superior de Guerra, LS 835/98, 1998.
7. CASTRO, Therezinha de. " **Atlas-Texto de Geopolítica do Brasil** ". Rio de Janeiro. Editora Capemi, 1981.
8. CASTRO, Therezinha de. " **Atlântico Sul: Geopolítica e Geoestratégia** ". Rio de Janeiro. Escola Superior de Guerra, LS 808/98, 1998.
9. CASTRO, Therezinha de. " **O Brasil e a Nova Ordem Mundial** ". Rio de Janeiro. Escola Superior de Guerra, LS 820/98, 1998.
10. CELSO AMORIM. " **Perspectivas do Brasil** ".Rio de Janeiro. Escola de Guerra Naval, RIP 07, 1993.
11. CELSO AMORIM. " **Abertura da 48º Assembléia Geral das Nações Unidas** ".
12. CHAGAS, Carlos. " **Amazônia: prova do crime** ". Rio de Janeiro. Revista Manchete, edição de 25/4/1998.
13. CHAUPRADE, Aymeric. " **Cours Traité de Géopolitique** ". Paris. CID, 1998.
14. CUNHA, Renato Sa Bernardo. " **A Amazônia e as Implicações Internacionais** ". Rio de Janeiro. Escola de Guerra Naval, 1974.
15. ESTADOS UNIDOS. " **A National Security Strategy for a New Century** ". The White House, May 1997.
- 16.FORTUNA, Hernani Goulart. " **Amazônia- Realidade e Visão Politico-Estratégica** ".Rio de Janeiro. Revista Maritima Brasileira, jan./mar. 1994.

17. LELIO, Viana Lobo. " **Aeronautica Brasileira- Uma Visão Global** ". Conferência realizada na Escola de Guerra Naval em 2/4/1998.
18. MOURAO, Fernando Augusto Albuquerque. " **Zona de Paz e Cooperação no Atlântico Sul** ". Revista Política e Estratégia, volume VI, jan./mar.1988.
19. SANTOS, Jorge Calvario dos. " **Globalização** ". Rio de Janeiro. Escola Superior de Guerra, LS 816/98, 1998.
20. VERAS, Ronaldo de Campos. " **O Brasil e os demais países amazônicos** ". Palestra proferida na Escola de Guerra Naval em 1993.
21. VIDIGAL, Armando Amorim Ferreira. " **Atlântico Sul: Uma análise pos-guerra fria** ". Rio de Janeiro. Revista da Escola Superior de Guerra, 1993.

GEOPOLITIQUE DE TORDEZILHAS

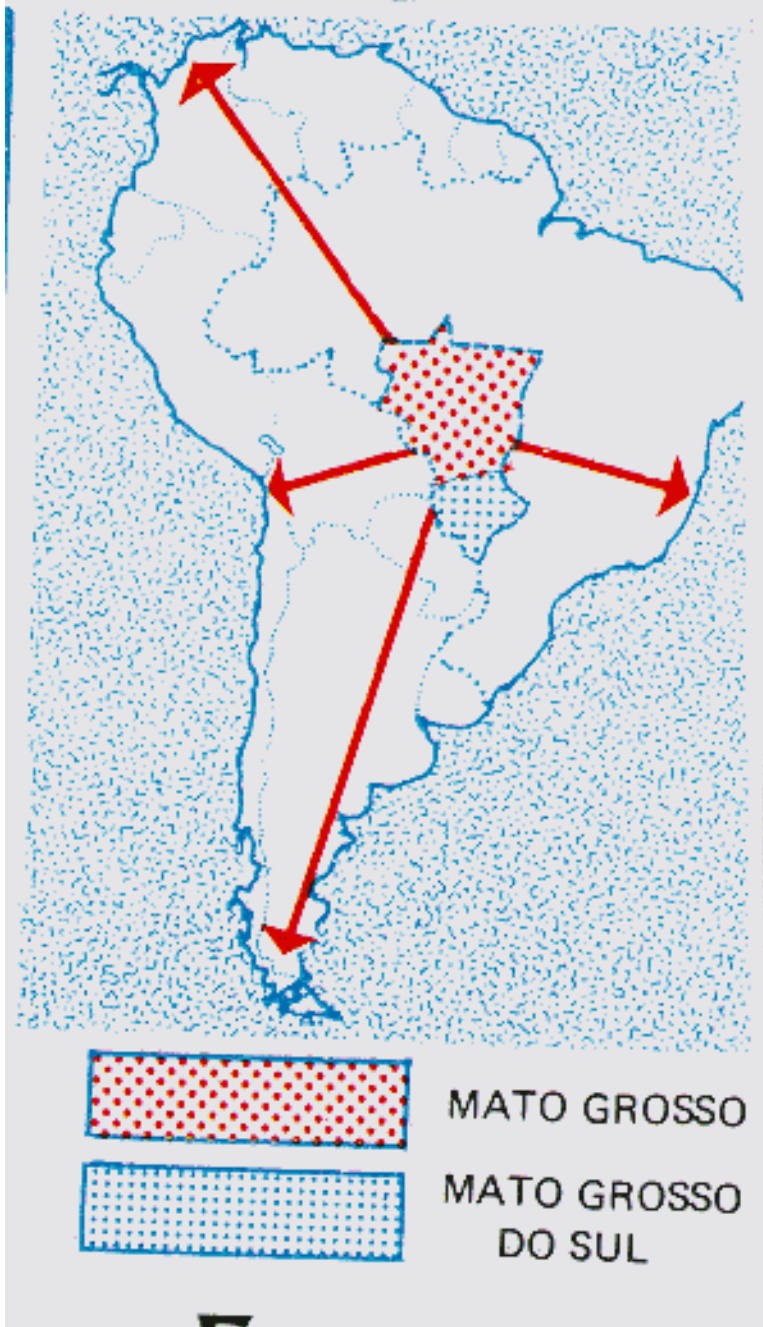




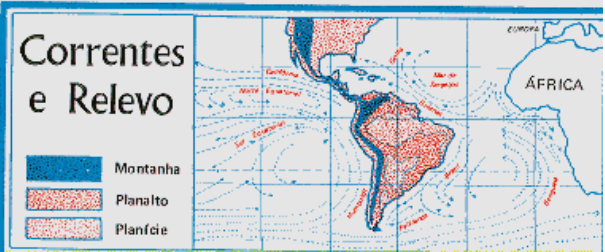
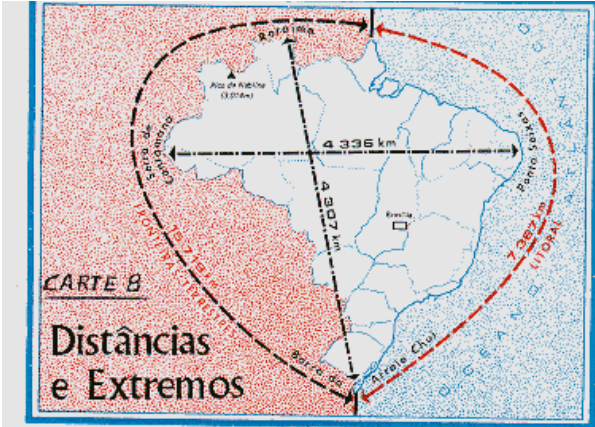




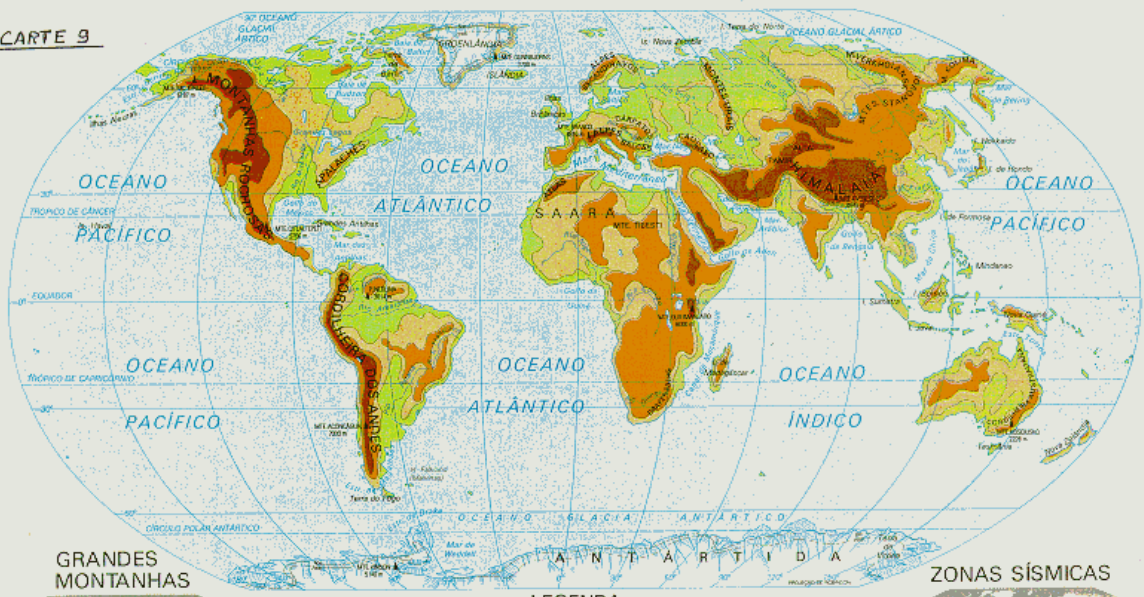
CARTE 6







CARTE 9

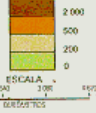


GRANDES MONTANHAS

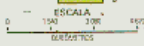


LEGENDA

ALTITUDES EM METROS



• PICOS



ZONAS SÍSMICAS

